

Dans le "Jus"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève**

Band (Jahr): **3 (1926)**

Heft 39

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-730356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

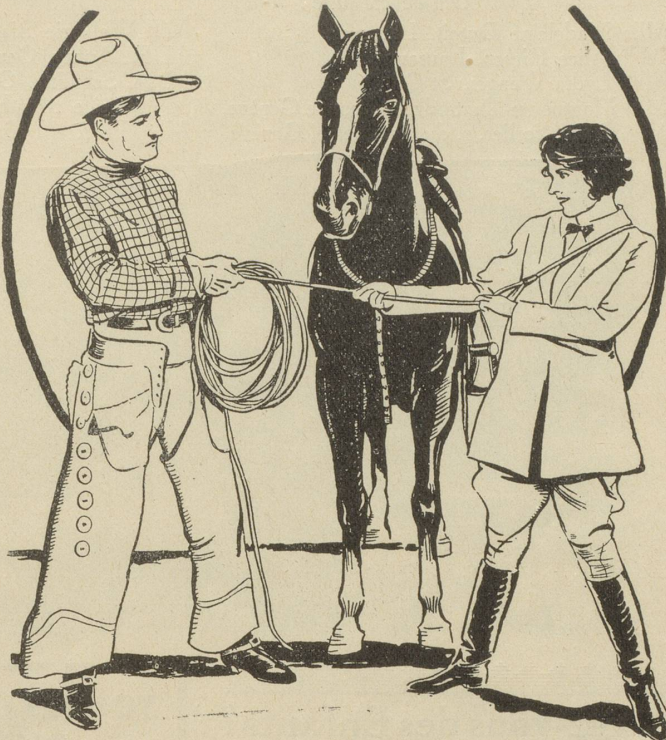
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« LA CAVERNE TRAGIQUE » avec TOM MIX au Royal-Biograph

Le programme de cette semaine du Royal-Biograph comprend deux grands films qui sont tous deux de réelle valeur tant au point de vue du scénario que de l'interprétation : *La Caverne tragique* est un superbe drame d'aventures qui se déroule à plus de 2000 mètres d'altitude et qui a comme principaux interprètes le chevaleresque cow-boy Tom Mix et son fidèle cheval Tony. *La Caverne tragique* plaira certainement à tous les amateurs d'aventures fantastiques. A la partie comique, il convient de mentionner tout spécialement *Darwin avait raison !* grand film humoristique en trois parties, interprété par les singes prodiges Bib, Bob et Babette. Le scénario de *Darwin avait raison !* peut se résumer en cette question : Est-il vrai que l'homme descend du singe ? Ce film sera certainement un éclat de rire du commencement à la fin. A chaque représentation, le « Ciné-Jour-



nal-Suisse » avec ses actualités mondiales et du pays. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 19 : deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

SI vous voulez être au courant de ce qui se joue d'intéressant à „Genève” et à „Lausanne”, achetez L'ÉCRAN qui paraît chaque jeudi. ———

LA GRANDE PARADE

Ce film a été présenté mercredi dernier au Madeleine-Cinéma à Paris, le critique de *Comœdia*, M. J.-L. Croze écrit à ce sujet :

« Tel que l'écran le reproduit, titré avec une ingéniosité, un tact remarquables, ce film brille par un mouvement à l'intensité duquel il est difficile de ne pas s'abandonner totalement. *La Grande Parade* vous f...iche en pleine bataille. Dans tous les « secteurs », l'attaque, l'assaut ne se sont peut-être pas tout à fait déroulés de la façon qu'on nous les montre. Laissons un critique, un contrôleur hors de propos. Il y a dans les tableaux, le *nomansland*, les trous d'obus, les nids à mitrailleuses, la sortie des tranchées, et le nettoyage de ces dernières avec le corps à corps, jet de grenades en plein figure, « mission de volontaires » pour reconnaître l'emplacement d'une « machine gun » impitoyable, régulièrement meurtrière, etc... ; il y a dans la chute des projectiles, le tir des canons de différents calibres, il y a dans un survol d'avion ennemi fauchant une colonne en marche, il y a... des horreurs évoquées, des actes de courage reproduits, il y a le front tel qu'il fut ou a pu l'être... Le frisson vous gagne, les larmes jaillissent et l'on se surprend à dire alternativement : Les braves gens ! Les pauvres gens !

Publicité amusante

La publicité Paramount vient de trouver une curieuse application au moment des fêtes de Noël et du jour de l'An. Certains grands magasins lancent un passe-boule en cartonnage représentant Harold Lloyd dans un film encore inédit, mais que nous verrons bientôt et dont la présentation privée a remporté le plus franc succès, *Vive le sport*. Inutile de dire que les enfants réclament leur favori. Voilà une idée de publicité des plus originales et des plus amusantes, comme, seule, la Paramount en a le secret.

Dans le " Jus »

Ces Yanks ne doutent de rien, ne s'avisent-ils pas de faire un procès aux morts. En effet, il paraît qu'une société américaine avec laquelle Max Linder avait signé un contrat pour la production de quelques films, va tenter un procès à la famille de l'acteur défunt pour obtenir une indemnité, attendu que le suicide a failli à ses engagements en s'ôtant la vie volontairement ; or comme il n'est plus là pour répondre de son délit c'est la famille qui est mise en cause et tenue pour responsable de cette rupture irrémédiable de contrat. Ils font argent de tout ces *business men*.

La propriété du nom

Une entreprise de films Paramount, en mettant à l'écran *Zaza*, la pièce de MIM. Charles Simon et Pierre Berton, avait, entre autres changements, appelé de Brissac un personnage qui, à la scène, s'était toujours nommé Dubuisson. Or, ce personnage tient dans le film un rôle ridicule : ses gestes comiques, son

sourire niais provoquent, ainsi qu'a pu le constater un huissier, le rire des spectateurs.

Ce succès ne fut pas du goût du duc de Brissac qui, en sa qualité de chef de la famille, assigna l'entreprise de films et les salles de spectacle qui donnaient le film en 100,000 francs de dommages-intérêts. La troisième Chambre civile, présidée par M. Grenet, après plaidoiries de Mes Decugis et Rappoport et les conclusions conformes du substitut Raisin-Darde, a condamné l'entreprise de films à 75,000 francs de dommages-intérêts et chacun des cinémas ayant donné le film à 4000 francs.

Cette société éditrice américaine est coutumière du fait. Ce n'est pas la première fois qu'elle reçoit sur les doigts pour avoir pillé le Gotha aux fins de lustrer et illustrer les personnages de ses films.

La production cinématographique

Nos lecteurs se sont aperçus que nous n'abusons pas de statistiques dans notre journal, cependant nous ne pouvons nous empêcher de donner celles-ci :

Les statistiques de la production cinématographique récemment parues aux Etats-Unis démontrent avec éloquence que l'Amérique ne recule devant aucune dépense, devant aucune publicité et devant aucun effort pour assurer à sa production des débouchés dans le monde entier.

La production des films américains de l'année 1925-1926 s'élève à 258 millions de mètres, soit 21 millions et demi de mètres par jour. Ces chiffres sont d'autant plus impressionnants que les Etats-Unis ont commencé par 7500 mètres de productions en 1895.

Quant à l'exportation en voici les chiffres :

1913	10,560,000 m.
1921	46,200,000 m.
1922	44,154,000 m.
1923	48,246,000 m.
1924	58,887,610 m.
1925	77,743,312 m.

Par contre, l'importation a été bien insignifiante :

1925	2,429,324 m.
1926	1,776,175 m.

Enfin, voici par pays comment se décomposent en 1925 et 1926 les chiffres des exportations :

	1925	1926
Australie	7,313,345	8,162,225 m.
Canada	7,355,283	7,442,117 m.
Argentine	5,523,985	6,773,185 m.
Angleterre (sans colonies)	15,570,237	5,262,793 m.
France	3,857,306	4,663,334 m.
Brésil	3,358,785	3,755,141 m.
Mexique	2,250,128	2,848,600 m.
Allemagne	1,989,845	2,315,175 m.
Cuba	1,466,774	2,179,600 m.
Japon	2,328,793	1,153,620 m.

Un mot charmant d'Yvette Langlais

Au cours d'une des prises de vues de *Titi Ier* le metteur en scène dit à la petite Yvette Langlais, malade, mais qui n'en avait pas moins conservé sa poupée auprès d'elle :

— Non ! pas de poupée en ce moment ! Tu dois dormir !

Et, d'un geste, le metteur en scène enfouit la poupée sous les draps. Alors Yvette se dressa et, les larmes aux yeux :

— Oh ! monsieur Leprince, pourquoi êtes-vous si méchant ? Elle va étouffer sous les draps. Vous ne savez donc pas que les poupées ça peut mourir aussi ?